

DE L'INTERET DE CHOISIR 4 HEURES DE LATIN ET / OU DE GREC.....

I. Suivre 4 heures de latin ou de grec vous permet d'**approfondir votre connaissance de la langue et de la littérature**. Les apprentissages du cours latin / grec pourront ainsi être réinvestis en lettres, en histoire antique, philosophie, histoire des arts...

Peut-être serez-vous amenés, dans la suite de votre parcours scolaire (philosophie, lettres, histoire des arts, histoire...) à consulter des textes antiques : il sera alors judicieux de ne pas rester servilement attachés à une traduction mais de pouvoir, personnellement, entrer dans la chair du texte.

*

II. Beaucoup d'écoles proposent une **épreuve de lettres anciennes**. Seules les 4 heures de cours permettent de répondre aux exigences attendues aux concours (niveau bac +2).

DANS LE CADRE DE LA BANQUE D'ÉPREUVES LITTÉRAIRES (BEL).

-**ENS Lyon** : **pas d'écrit** de latin ou de grec spécifique ; **oral** : possibilité de remplacer la LVB par un oral de latin ou de grec pour les linguistes (optants espagnol ou anglais) ; possibilité de remplacer la LV A ou B par un oral de latin ou de grec pour les autres, quelle que soit l'option choisie. Traduction d'un texte en rapport avec le thème de culture antique¹ et commentaire.

Préparation : 1 heure : traduction et commentaire d'un texte de 120 mots environ, en relation avec le thème de culture antique.

Passage : 30 minutes dont 20 minutes (maximum) pour lire, traduire et commenter le texte et 10 minutes de questions du jury.

-**ENS Ulm** : **à l'écrit** 1) En 4 heures, version avec dictionnaire, texte d'une vingtaine de lignes (parfois moins), lié au thème de culture antique **OU** 2) En 6 heures, traduction et commentaire d'un texte grec d'une page environ, lié au thème de culture antique ; le texte est accompagné d'une traduction partielle en français. Le candidat doit traduire un passage de cet extrait et commenter l'ensemble du passage.

Oral : préparation : 1 heure : traduction (environ 18 lignes de prose ou de poésie) et commentaire préparés sans dictionnaire.

Passage : 30 minutes dont 20 minutes (maximum) pour lire, traduire, commenter et 10 minutes pour les questions ET une traduction improvisée (pas de commentaire à faire) de 4 à 6 vers d'Homère. Le sujet peut comporter quelques mots de vocabulaire si le jury le juge nécessaire.

-**ECRICOME** (concours des grandes écoles de commerce), **pas d'écrit** de latin ou de grec ; **oral** : possibilité de passer le latin ou le grec à la place de la LV B

Préparation : 20 minutes pour traduire avec dictionnaire un texte de 7 à 8 lignes présentés dans un ensemble plus large (prose ou vers) et commenter l'intégralité du passage. .

Passage : 20 minutes dont 10 minutes pour lire, traduire, commenter et 10 minutes de questions du jury.

DANS LE CADRE DE LA BANQUE COMMUNE D'ÉPREUVES (BCE): elle regroupe 23 grandes écoles de management et 4 écoles associées.

-**ELVI et IENA** : latin ou grec possible en 2ème langue : **à l'écrit** : 3 heures pour traduire avec dictionnaire un texte portant sur le thème de culture antique.

-**ELVI** : **à l'oral** : préparation : 20 minutes pour traduire avec dictionnaire et commenter un texte de 6 ou 7 lignes.

Passage : 20 minutes dont 10 minutes pour lire, traduire, commenter le texte et 10 minutes de questions du jury.

-**IENA** : **à l'oral** :

Préparation : 20 minutes pour présenter le commentaire littéraire d'un texte de 15 lignes ou vers

1. Les textes portent sur le programme de culture antique étudié en hypokhâgne. En 2ème année, il n'y a plus de cours de culture antique. Il s'agit de reprendre ce qui a été fait l'année auparavant.

remis avec sa traduction (sans dictionnaire).

Passage : 20 minutes dont 10 minutes pour commenter le texte et 10 minutes de questions du jury.

*

DANS LE CADRE DE CONCOURS A BAC +3 ou + 4

III. Les concours aux métiers du livre et du patrimoine (niveau bac +3) proposent eux aussi des épreuves de latin ou de grec :

- **concours de recrutement de l'Institut National du Patrimoine : à l'écrit** : en 3 heures, version de langue ancienne ou de langue vivante. Pour le latin ou le grec, dictionnaire autorisé.

- **concours de bibliothécaire territorial (fonctionnaire catégorie A) : à l'oral**, épreuve facultative d'admission : 2 heures pour traduire un texte de langue ancienne ou de langue vivante. Pour le latin ou le grec, dictionnaire autorisé. Le candidat présente ensuite sa traduction devant le jury.

- **concours de conservateur territorial de bibliothèques (fonctionnaire catégorie A) : à l'oral** : 3 heures pour traduire un texte de langue ancienne ou de langue vivante. Pour le latin ou le grec, dictionnaire autorisé. Le candidat présente ensuite sa traduction devant le jury.

*

IV. En prenant en compte la *cohérence du parcours scolaire*, il est vivement conseillé aux **futurs optants lettres modernes** de choisir les 4 heures d'enseignement de latin ou de grec. Des « unités d'enseignement » de latin/ grec font partie intégrante du cursus de lettres modernes en L1, L2, L3 à l'université.

*

V. Le latin et / ou le grec se trouvent dans de **nombreux concours de recrutement de l'Education nationale** :

- CAPES de lettres option lettres modernes : les candidats **peuvent** passer une épreuve orale de latin.

- CAPES de lettres option lettres classiques : les candidats **doivent** composer à partir de 2 textes (latin et grec) qu'il faut traduire (7, 5 pts x 2) ; dans un 2^o temps, ces deux textes une fois traduits sont mis en tension avec des documents complémentaires dans une perspective d'enseignement, en les inscrivant dans le cadre des programmes de collège et de lycée et en prenant appui sur les documents du dossier. (5 pts).

- AGREGATION de lettres modernes : les candidats **doivent** passer une épreuve écrite de version latine ou grecque.

- AGREGATION de lettres classiques : les candidats **doivent** passer une épreuve écrite de version latine, de version grecque, de thème latin et de thème grec. A l'oral, il y a 2 épreuves : oral de latin et oral de grec. (sur programme et hors-programme)

- AGREGATION d'espagnol : les candidats **peuvent** passer une épreuve orale de latin.

- AGREGATION de philosophie : les candidats **peuvent** passer une épreuve orale de latin ou de grec.

*

N.B : **veillez à ne pas surcharger votre emploi du temps...** Soyez conscients que des options « lourdes » génèrent du travail difficilement compatible avec 4 heures de latin ou de grec.

L'abandon d'une LV B n'est pas du tout conseillé et peut même s'avérer un choix lourd de conséquences.

Document élaboré conformément aux rapports du jury des différents concours cités.

Vos professeurs de langue ancienne : Jean-Luc Lévrier, Muriel Fazeuille, Maryse Palévoody, Marie Platon.